

MARCHÉ PUBLIC ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

N° marché	
Objet du marché de travaux	
Travaux de modernisation des équipements d'exploitation, de sécurité et de la gestion technique centralisée du tunnel de Noailles	

Acheteur Pouvoir adjudicateur - Ordonnateur secondaire délégué	
Etat / DIR Centre Ouest - Immeuble Pastel 22 rue des Pénitents Blancs 87032 Limoges	
Représentant du Pouvoir Adjudicateur (RPA)	le Directeur
Maître d'œuvre habilité à donner les renseignements prévus au décret 2018-1075	SETEC International Agence de Bordeaux 42 rue Général de Larminat 33000 BORDEAUX
Responsable du contrôle et suivi de l'exécution du marché (RCSEM)	le MOE privé précisé au CCAP

Comptable assignataire des paiements	DDFiP de Haute Vienne (87)
--------------------------------------	--

Procédures de passation en application du décret marchés publics 2018-1075 du 03/12/2018		
procédure adaptée (MAPA)	marché non alloti	marché à tranches optionnelles

Imputation	Pièces particulières du marché par ordre de priorité
Code CPV : 45310000	- Présent Acte d'Engagement (AE)
Centre financier : 0203-CFDC-DI87	- CCAP en date du 19/01/2026
	- CCTP en date du 26/01/2026
Domaine fonctionnel : 0203-04-01	- Bordereau ou Liste des prix(BP/LP) du 21/01/2026
N° EJ :	- Détail Estimatif (DE) du 21/01/2026
Référence titulaire :	- Mémoire justificatif du (limité au 30) premières pages)
Date de remise des offres : 7 avril 2026 à 12h	
Montant EJ :	

1- Contractant	NOM prénom :
Agissant ☐ en nom personnel ☐ pour la société :	
☐ N° SIRET ☐ répertoire métiers ☐ registre commerce et sociétés : 0	
Adresse :	
Adresse agence si différente :	
☐ entrepreneur individuel ☐ mandataire d'un groupement ☐ solidaire ☐ conjoint solidaire	
Téléphone :	Courriel :

Je, contractant soussigné, après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché et conformément à leurs clauses, m'engage à exécuter le présent marché dans les conditions ci-après, sous réserve de notification dans un délai de jours à compter de la date limite de remise des offres.

En cas de groupement, les co-traitants ci-dessous désignés s'engagent dans les mêmes conditions énoncées ci-dessus et me donnent procuration en tant que contractant mandataire solidaire des membres du groupement, à l'effet de les représenter et de signer tous les actes relatifs à ce marché, ainsi que, en cas de groupement solidaire, de percevoir pour leur compte les sommes dues au titre du marché :

NOM prénom : agissant ☐ en nom personnel ☐ pour la société : N° SIRET 0 Répertoire des métiers ou registre du commerce :

NOM prénom : agissant ☐ en nom personnel ☐ pour la société : N° SIRET 0 Répertoire des métiers ou registre du commerce :

NOM prénom : agissant ☐ en nom personnel ☐ pour la société : N° SIRET 0 Répertoire des métiers ou registre du commerce :

2- Prix : les prestations sont rémunérées dans la limite des montants suivants :

2-1- Montant du marché	€ HT	TVA :	€ TTC
Montant en lettres TTC			
Tranche ferme	€ HT	TVA :	€ TTC
Tranche optionnelle 1	€ HT	TVA :	€ TTC

2-2 Variation des prix

Mois zéro de fixation des prix : par dérogation à l'article , le mois zéro de référence est le mois de la date limite de remise des offres y compris pour les éventuels prix nouveaux.

2-3 Montant sous-traité : devra faire l'objet d'une déclaration de sous-traitance après la notification du marché.

Les demandes d'agrément des sous-traitants doivent être réceptionnées par le maître d'oeuvre, au plus tard 21 jours avant la date d'intervention du sous-traitant.

Le recours à la sous-traitance, sans acceptation préalable du sous-traitant et sans agrément préalable des conditions de paiement, expose le titulaire à l'application des mesures prévues au CCAG.

3- Délai d'exécution (à compter des dates définies au CCAG) :

3-1- Délai de la période de préparation mois Délais par tranche :

TF : 3 mois	TO 1 : 1 mois		
-------------	---------------	--	--

3-2 Délai d'exécution des prestations (hors préparation) mois Dont délais par tranche :

TF : 6 mois	TO 1 : 6 mois		
-------------	---------------	--	--

Les délais limites de notification via PLACE de la décision d'affermissement de chacune des tranches sont de mois à compter de l'origine du délai d'exécution de la tranche ferme.

3-3- Délais partiels/distincts (concerne la tranche ferme):

Délai distinct 1 :	Délai pour études d'exécution nécessaires au lancement des approvisionnements	2 mois
Délai distinct 2 :	<u>Équipement du tube OUEST yc essais EAP/EAS</u> Travaux qui consistent à effectuer les travaux d'équipements du tube OUEST avec aménagement du local du tube OUEST ainsi que la mise en place opérationnelle de tous les équipements et automates de la GTC (passage des câbles et branchements électrique et GTC) pour essais EAP et EAS.	1 mois
Délai distinct 3 :	<u>Équipement du tube EST yc essais EAP/EAS</u> Travaux qui consistent à effectuer les travaux d'équipements du tube EST avec aménagement du local du tube EST ainsi que la mise en place opérationnelle de tous les équipements et automates de la GTC (passage des câbles et branchements électrique et GTC) pour essais EAP et EAS.	1 mois
Délai distinct 4 :	<u>Essais EAS à EAG avant marche à blanc</u> Validation des essais EAS et EAG et du bon fonctionnement électrique et automatique de tous les équipements en interface avec la GTC du PC de Feytiat, du PC de Brive et des LT avant la marche à blanc des deux tubes	1 mois
Délai distinct 5 :	<u>VSR :</u> Démarrage de la période de vérification de service régulier court après constatation que les prestations, livrées ou exécutées, présentent les caractéristiques techniques qui les rendent aptes à remplir les fonctions précisées au CCTP	3 mois

4- Paiements

En cas de groupement solidaire : le règlement des prestations sera effectué sur un compte unique.

En cas de groupement conjoint : répartition des prestations :

	Nature des prestations	Montant TTC (sauf accord-cadres)
Co-traitant 1		
Co-traitant 2		
Co-traitant 3		
Co-traitant 4		

Retenue de garantie :

Avance proposée acceptée par le titulaire : ☐oui / ☐non

5- Insertion professionnelle des publics en difficulté :

6- Mise au point

Le titulaire	A Limoges, Le représentant du pouvoir adjudicateur,
--------------	--